

PROCÈS VERBAL DU 20 FÉVRIER 2024
20 HEURES

Présents : Mmes CLEMENT, CHABRIDON, VIARDOT, VAUCHER, PARENT, BOURACHOT et DAGOREAU Mrs GUILLEMIN, REVILLON, LEBEAU, BENON, PANNETIER et RAVAT

Excusé : Mr RAY

Le procès-verbal du 24 Janvier 2024 est approuvé à l'unanimité.

Mr BENON est désigné secrétaire de séance

Délibérations

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, autorise Mme le Maire à payer une dépense d'investissement avant le vote du budget 2024 pour la préparation du terrain de l'aire de jeux.

*Mme le Maire explique que la communauté de communes Bresse et Saône a refusé de participer à l'entretien paysager du rond-point nord de Fleurville et qu'il convient de redéfinir la participation financière de chaque commune de notre territoire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, acceptent de participer à l'entretien paysager du rond-point de Fleurville au prorata de ses habitants.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, accepte d'acheter à l'euro symbolique la parcelle A 1416 d'une surface de 167 m² aux consorts Pouillat, afin de régulariser le bornage d'une bande de terrain Rue des Bouvreuils.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, donne mandat au centre de gestion de Saône-et-Loire pour la mise en concurrence future des sociétés d'assurance pour les risques prévoyance et santé des agents de la collectivité.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, acceptent la dénomination de deux rues et d'une impasse dans la zone de l'Écarlatte : Rue de l'Écarlatte, Rue sous la grange et impasse de l'Écarlatte.

* *la demande du Fonds de Solidarité Logement est refusée.

*Lors de la séance de Janvier, le conseil municipal avait décidé que les locataires des salles devaient ramener leur ordures ménagères à leur domicile et que les règlements des salles seraient modifiés en ce sens. Après réflexion, les élus pensent qu'il serait peut-être plus judicieux de demander une participation financière aux locataires et que la commune gère les déchets elle-même. Par conséquent, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide d'augmenter tous les tarifs des salles de 10 euros.

Par ailleurs, le conseil municipal autorise Mme le Maire à modifier le règlement des deux salles et instaure une participation de 250 euros qui sera réclamée aux locataires des salles en cas de non-respect des consignes de tri et dit que cette décision annule et remplace la délibération prise le 24 Janvier 2024.

Vote du compte administratif et du compte de gestion 2023

Le compte administratif et le compte de gestion font apparaître un excédent de fonctionnement de 97 430,43 € et un excédent d'investissement de 64 869,18 €. Compte tenu de l'exercice précédent, l'excédent de fonctionnement global est de 316 524,74 € et le déficit d'investissement est de 15 053,77€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, 10 voix pour et une abstention, Mme le Maire ne participant pas au vote, approuve le compte administratif 2023. Le compte de gestion 2023, comptabilité de M le Trésorier, faisant apparaître les mêmes résultats, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Affectation du résultat 2023 sur le budget primitif 2024

Au vu des résultats 2023, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter les résultats 2023 sur 2024 comme suit : au compte 002, excédent de fonctionnement reporté 301 470,97 €, au compte 001 déficit d'investissement reporté 15 053,77 € et au compte 1068 en excédent de fonctionnement capitalisés de 15 053,77€.

Recensement des investissements au budget 2024

Le travail des différentes commissions a permis de lister les investissements 2024 : illuminations, bac à fleurs poste, chéneaux du petit lavoir, reprise des volets du bâtiment de la poste côté ouest, façade de la chapelle, défibrillateur pour la salle, columbarium, chaudière appartement de la poste, tondeuse, débroussailleuse, portique parking mairie, préparation du sol pour l'aire de jeux, mise à jour des logiciels berger-levrault. Tous ces travaux sont des prévisions et tous ne seront peut-être pas exécutés.

Comptes-rendus de réunions diverses

*Réunion de présentation d'une centrale photovoltaïque flottante sur le plan d'eau Fleurville/Viré : Cette centrale occuperait une surface de 3,5 hectares. Trois solutions d'installation sont envisagées et sont à l'étude.

*Mme CHABRIDON a assisté, à une visioconférence que la gestion et l'aménagement des cimetières. Certains points de notre

règlement sont à revoir.

Questions diverses

*Mme le Maire a reçu la demande pour l'installation d'un food truck. La commune ne donnera pas suite.

*Mme le Maire relate la rencontre avec une intervenante du sydesl qui a établi un bilan de nos consommations électriques et d'éclairage public. La consommation est en légère hausse mais pourrait s'expliquer par un comptage plus précis en raison de l'installation des compteurs linky. La consommation en gaz est inférieure de 30 %. Le chauffage l'agence postale sera revu car n'est visiblement pas adapté (consommation trop importante).

Pour l'éclairage public, les plages horaires des horloges pourraient être revues à la baisse et un système de leds pourraient être étudié pour diminuer les consommations.

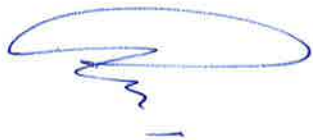
*La commission créée pour la mise en place de points de collecte collectifs des déchets a commencé son travail et une ébauche de plan a été présenté. Ce point sera revu et sera présenté précisément aux habitants.

La séance est levée à 22h30

La prochaine séance aura lieu le 26 Mars 2024

Le Secrétaire de séance

Christophe BENON



Le Maire

Patricia CLÉMENT